



RENOVATION - TRANSITION ENERGETIQUE



Ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle polyvalente

Suite au vote du Conseil municipal du 21/05/2024, la Société « Savoie EnR Ombrières » a été retenue pour réaliser ce projet de centrale photovoltaïque d'une puissance d'environ 350 kWc.

Le financement et l'exploitation de ce projet seront effectués par cette société, sans frais pour la commune.

Un système d'autoconsommation collective sera mis en place permettant d'obtenir une électricité à prix intéressant pour les bâtiments communaux et intercommunaux.

Les usagers du parking profiteront de places ombragées.

Ce projet sera opérationnel courant 2025.

Borne de recharge pour véhicules électriques

En complément de la borne de recharge déjà installée sur le parking de l'aire d'écomobilité, une seconde borne de recharge pour les véhicules électriques, plus puissante pour des charges plus rapides, sera installée sur la place du Champ de Foire.



Rénovation de la Salle polyvalente



L'équipe de maîtrise d'œuvre en charge des études concernant la rénovation énergétique et fonctionnelle de la salle polyvalente a présenté les résultats de la phase de diagnostic.

Le bâtiment est construit en murs ossature bois, avec une isolation laine de verre et un bardage en Red Cedar qui a dans l'ensemble bien vieilli.

La charpente et la structure sont en bon état général, aucune infiltration d'eau ou de déformation excessive n'est à noter. La couverture présente néanmoins des déformations sur certaines zones. Deux pannes devront être renforcées. Le littelage et le pare-pluie devront être repris.

Il est également à noter que les bas de parois et poteaux devront faire l'objet de travaux visant à créer une ventilation et une garde d'eau.

La maitrise d'œuvre va à présent s'atteler à la phase esquisse.

Le bâtiment restera disponible durant l'année scolaire 2024-2025.

AMENAGEMENTS – BIEN ETRE DES CITOYENS



Signalétique centre bourg

Une nouvelle signalétique plus lisible va être installée dans les prochaines semaines sur les axes routiers principaux du centre bourg : route du Lac, route du Col de l'Épine et avenue d'Albens.

Le remplacement des différents panneaux actuels permettra de mieux flécher l'accès aux différents bâtiments, structures, parkings, WC public et autres de la commune.

Rénovation des toilettes publiques

Comme prévu, les travaux de réfection des toilettes publiques ont démarré.

Le bloc sanitaire du « Champ de Foire » a fait l'objet d'une rénovation intérieure complète (équipements, revêtements de sol et murs, porte inox) durant le printemps. Les travaux vont se continuer pour les toilettes publiques du « Presbytère », dès l'automne, ainsi que les réseaux d'assainissement et électrique pour la construction du bloc sanitaire du parking de la Fatta.



Nouveau terrain de pétanque

L'emplacement de l'ancienne aire de jeu sous la salle polyvalente route du Bief du Moulin était restée sans aménagement depuis l'enlèvement de l'installation.

Les services techniques ont entièrement aménagé un nouveau terrain de pétanque accompagné de la pose de sièges avec accoudoirs sur cet espace ombragé. Un nouveau lieu de détente et de jeu pour tous.

Rond-point entrée de village

Le rond-point de l'entrée du village côté lac a fait l'objet d'une rénovation complète.

Après reconstruction et sablage de la porte en pierres, les services techniques se sont chargés des aménagements paysagers.

L'éclairage du rond-point énergivore a été remplacé par un bandeau LED, installé dans le panneau en acier corten.

Un rond-point végétalisé et beaucoup plus vert.





Nos sentiers et chemins ruraux

Le recensement des chemins ruraux se poursuit. L'objectif est de faciliter les liaisons inter-hameaux et villages voisins.

Le chemin piéton assurant la liaison entre le hameau de Pétigneux et de la Fatta, dont l'entretien régulier est assuré par la CCLA, va faire l'objet d'une remise en état sur la partie supérieure.

Les travaux sont prévus seconde quinzaine de juillet, l'accès à cette partie du chemin sera interdit durant les travaux.

CHARTREUSE

L'herbe est précieuse pour nos vaches, moutons et chèvres !



Le saviez-vous ?

En Chartreuse, l'herbe est l'aliment principal des troupeaux. Une vache mange 70 kg d'herbe par jour.

Je comprends mieux pourquoi il ne faut pas traverser les prés, y faire une sieste ou pique-niquer, même s'il n'y a pas de clôtures, ni troupeaux.

Oui, restons sur les sentiers balisés et laissons les prairies et les bêtes tranquilles.

L'herbe est une ressource essentielle à l'activité d'élevage. Les bêtes la mangent fraîche l'été, et séchée l'hiver. Pour produire du foin, on laisse pousser l'herbe, on la coupe, on la laisse sécher au soleil et on la stocke. Il faut une herbe bien « haute » et régulière pour avoir un foin de qualité, facile à ramasser.

Ces prairies sont aussi des réservoirs de biodiversité !

**Ensemble,
prenons soin de cette ressource !**



Vous allez peut-être voir ces panneaux sur votre chemin. Ils indiqueront que vous êtes entrés dans une zone pastorale et vous donneront les consignes à respecter pour ne pas perturber l'activité pastorale.



Un jardin intergénérationnel « Aux mille et une vies »

Un terrain communal attenant au jardin public « l'Envers et l'Endroit » au cœur du centre bourg est inexploité.

Après la co-construction avec un groupe de séniors du centre socio-culturel AEL, la commune a déposé un dossier de demande de subventions pour rendre ce terrain accessible à tous, notamment en créant une rampe d'accès PMR.

Ce jardin deviendra un lieu de fraîcheur, de rencontres et de convivialité pour toutes les générations.

Des espaces ombragés, du mobilier adapté pour sénior et enfants ainsi qu'un espace de jardinage avec bacs surélevés viendront compléter l'aménagement.

Cet espace sera réalisé en concertation avec les habitants, si nous recevons un avis favorable pour l'obtention des subventions.



AMENAGEMENTS DE SECURITE -VOIRIE

Entretien réseau et voirie

Les travaux de renforcement du réseau électrique du centre bourg ont débuté. L'ancien poste de transformation situé en contrebas de la route de Yenne va être démantelé et remplacé par un équipement qui sera situé au niveau du parking de la FATTA.

Le chemin des Perrèles va être rénové. La couche de roulement présente effectivement d'importantes marques de faïençage. Les travaux intégreront la gestion des eaux de ruissellement.

La communauté de communes du lac d'Aiguebelette souhaite également profiter de ce projet pour étendre le réseau d'assainissement eaux usées vers le lieudit des Guillets.



Ralentisseurs Le Neyret - Le Terreau - Le Gojat

Après avoir récolté des données avec les radars pédagogiques et écouter les riverains lors des « rencontres habitants » du secteur du lac, l'équipe municipale a fait réaliser des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules sur les secteurs de Le Terreau, Le Neyret et Le Gojat.

Des panneaux « d'entrée d'agglomération » ont été posés pour pouvoir réglementer la vitesse à 50Km/h et installer des ralentisseurs.



Concertation des riverains pour les travaux de la route de Marcieux et du col de l'Épine

Une réunion de concertation avec les riverains a été organisée afin de récolter les observations de ceux-ci.

Le maître d'œuvre en charge du dossier travaille sur ce projet en incluant les différentes données récoltées lors de cette rencontre.

Ce futur réaménagement devra prendre en compte les enfouissements de l'ensemble des réseaux secs, la réfection du réseau d'eau et d'assainissement, le cheminement des piétons et cyclistes, la sécurisation de ces secteurs par l'abaissement de vitesse des véhicules, l'aménagement paysager.

Une réunion publique de présentation d'une première esquisse sera organisée cet automne.



Etude de faisabilité liaison cyclable Novalaise - Lac

Dans le cadre du projet de Véloroute des 5 Lacs, l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une voie verte sécurisée pour relier Novalaise au Lac d'Aiguebelette s'est déroulée ce début d'année.

Le tracé validé suivra la RD 921 jusqu'au rond-point de Saint Bonnet pour rejoindre les autres aménagements cyclables.



FESTIVITES – ASSOCIATIONS

Remise des cartes aux nouveaux électeurs



Vendredi 24 mai, Claudine Tavel Maire accompagnée des adjoints ont convié en mairie les nouveaux électeurs à la cérémonie de la citoyenneté.

Lors de son allocution, Madame le Maire a rappelé aux jeunes citoyens les différentes dates sur le droit de vote dans notre pays.

Elle les a appelés chacun leur tour pour leur remettre leur carte d'électeur et le livret du Citoyen reprenant les droits et devoirs ainsi que les principes fondamentaux de la République.

Ce moment s'est clôturé par un moment convivial et d'échange.

Visite de la délégation italienne

Comme annoncé dans le bulletin municipal 2023, la commission culture a poursuivi son travail dans l'optique d'aboutir à un jumelage entre notre commune et celle de Novalesa dans le Piémont italien sous le Col du mont Cenis.

Une délégation d'élus de Novalesa a été reçue le samedi 25 mai pour rappeler ensemble des liens entre nos deux communes entre les associations, écoles et habitants depuis les années 60, pour faire visiter notre commune aux élus italiens mais surtout pour échanger sur le projet de jumelage.

Est-ce ce symbole amical, une œuvre artisanale fabriquée dans un tronc de poirier et orné des logos de nos deux communes remis par Mr le Maire Bruno Botteselle de Novalesa, qui est le signe fort pour reprendre des moments conviviaux franco-italiens ?

Le prochain rendez-vous s'adresse désormais à toute la population : une sortie en autocar est prévue le dimanche 22 septembre à Novalesa avec un repas traditionnel prévu au « Ristorante della Posta »

Une occasion pour découvrir le village et participer à la Fête de la Patate. Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'accueil de la mairie au **04.79.28.70.38** ou accueil@novalaise.fr pour une préinscription



AGENDA DE L'ETE

- **21 juin** : fête de l'école Notre-Dame, organisée par l'APPEL.
- **22 juin**, dès 19 h : fête de la musique cour Pré St Jean, organisée par le comité des fêtes de Novalaise.
- **28 juin** : fête de l'école du Bief du Moulin, organisée par l'ADEP.



➤ Journée du 13 juillet

Brocante organisée par le Basket-Club de Novalaise

18 h : défilé d'objets roulants et spectacle folklorique organisé par le comité des fêtes de Novalaise et la municipalité.

A partir de 19h30 : soirée dansante (cour Pré St Jean) organisée par le comité des fêtes de Novalaise.

22 h : Défilé des sapeurs-pompiers.

22h45 : Feu d'artifice (stade football) organisé par la municipalité.

- **16 juillet, dès 16 h** : Don du sang, salle polyvalente de Novalaise
- **21 juillet** : marché musical organisé par le comité des fêtes de Novalaise.
- **26 juillet, dès 18 h** : cérémonie d'ouverture des jeux olympiques, cour Pré St Jean, organisée par l'ECALA et la municipalité.
- **28 juillet** : comice agricole, salle polyvalente, organisé par la Maison des Agriculteurs de l'Avant-Pays Savoyard.
- **28 juillet** : marché musical organisé par le comité des fêtes de Novalaise.
- **2 au 10 août** : festival des Nuits d'été. Infos et inscriptions sur site des Nuits d'été.
- **4 août** : marché musical organisé par le comité des fêtes de Novalaise.
- **11 août** : marché musical organisé par le comité des fêtes de Novalaise.
- **18 août** : marché musical organisé par le comité des fêtes de Novalaise.
- **31 août** : Intervillages organisés par le comité des fêtes de Novalaise.
- **7 septembre, dès 8h30** : Forum des associations, salle polyvalente, organisé par la municipalité.
- **22 septembre**: voyage en autocar à Novalaise

LES PLAGES

Nouveaux jeux de plage à Pré Argent



Les anciens jeux de Pré Argent n'étant plus aux normes, ils ont été remplacés par des modules ludiques et inclusifs tel que des jeux à ressorts (hélico et abeille).

Ces équipements sont subventionnés par la Région Auvergne Rhône-Alpes.



Nouvel accueil plage de Bon Vent

La municipalité a repris la gestion de l'accueil et des entrées pour la plage de Bon Vent, la partie snack et location d'embarcation est gérée par un nouveau gérant.

Pour l'occasion, un nouveau guichet a été installé dans le même esprit que le snack avec un bardage bois.

Ce nouvel outil s'intègre ainsi parfaitement sur cette plage magnifique et apporte confort pour les personnels qui vont assurer l'accueil des touristes et des habitants pendant toute la saison estivale.

Le terrain de volley-ball a été déplacé dans les espaces verts, laissant la place à un terrain de pétanque. Une table de ping-pong a été installée à côté du snack.



VIE MUNICIPALE



Un poste de garde champêtre en projet pourquoi ?

La commune accueille deux marchés hebdomadaires, un placier/régisseur est indispensable pour permettre cette activité. Cette mission pourra être intégrée à ce futur poste.

Être garde champêtre, c'est contribuer activement à la protection de l'environnement et à la prévention de la biodiversité. Son cœur de métier réside dans la surveillance, la prévention et sensibilisation des lois qui régissent les domaines forestiers et ruraux.

Sous l'autorité du Maire, le garde champêtre a pour rôle de veiller à la sécurité en maintenant le bon ordre et la sérénité des espaces communaux.

Il serait chargé de la police des voiries, plages, infractions, incivilités, conflits de voisinage, circulation aux abords des écoles, espaces sportifs, animaux errants.

Un garde champêtre assure les missions de policier municipal mais avec un plus large champ d'activité surtout en matière d'environnement.

La population augmentant ainsi que la fréquentation touristique, ce poste d'agent communal devient incontournable.

Elections législatives du 30 juin et 7 juillet

Les élections législatives se tiendront :

- Le 30 juin pour le premier tour
- Le 07 juillet pour le second tour

Les deux bureaux de vote de la commune, en mairie, seront ouverts de **8h à 18h**

Pièce d'identité obligatoire





Madame Lysiane Perrier et Monsieur Gilles Gros ont démissionné du conseil municipal.

Nous les remercions pour leur engagement au sein du conseil municipal.

L'effectif légal du conseil municipal est de 19 pour un effectif réel à présent de 16.

Les brèves...

➤ **Eco-défis des artisans et commerçants**



L'Atelier Siana installé au centre de Novalaise a été récompensé lors de la deuxième édition des Eco-défis des artisans et commerçants de l'Avant-Pays pour toutes les actions mises en œuvre pour favoriser la transition énergétique.

L'Atelier Siana propose des vêtements pour enfants recyclés à partir de vêtements adultes, un service de retouche

➤ **Covoiturage**

Savez-vous qu'avec l'application Blablacar Daily vos trajets de covoiturage au départ et au retour de Novalaise sont indemnisés pour le conducteur et gratuits pour l'utilisateur ? Inscrivez-vous vite sur l'application pour partager vos trajets et réduire vos coûts de transport



➤ **Réflex Vélo**



Depuis le mois de mars jusqu'à fin juin 17 vélos électriques ont été mis à disposition d'habitants du territoire pour tester l'usage quotidien de ce mode de transport alternatif. Plusieurs habitants et professionnels de Novalaise ont pu bénéficier de ce dispositif mis en place à l'échelle du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard

➤ Des nouvelles sur la future gendarmerie :

Après l'annonce présidentielle sur l'implantation d'une gendarmerie sur la commune, il était prévu que les nouveaux gendarmes s'installeraient progressivement dans des locaux provisoires en mairie en attendant la construction de la nouvelle caserne.

Nous avons été informés que suite aux manques d'effectifs et des Jeux Olympiques ainsi que des difficultés de recrutement, les gendarmes n'arriveront pas cette année. Le cabinet d'architectes Empreinte et Savoisiennne Habitat travaillent en coordination avec les services immobiliers de la gendarmerie pour le projet de ces 26 logements (16 logements peloton motorisé de Nances et 10 logements gendarmes) et des bureaux de cette nouvelle gendarmerie pour une dépose de permis de construire dans les prochains mois.

➤ Accès aux plages

Les cartes de plages pour tous les résidents de la communauté de communes sont en vente à la maison du lac.

Enfants : 5€

Adultes à partir de 13 ans : 10€

Accès à l'ensemble des plages publiques pour la saison estivale

Espace d'expression pour les élus minoritaires*



La halle Bourniau

Quel est son avenir en dehors des pigeons ? La municipalité a prévu 150 000 € au budget 2024 pour fermer cette halle.

Nous pensons qu'il serait déjà sain de mettre simplement un grillage assez discret au-dessous des poutres pour profiter de l'ombre estivale. Et réfléchir tous ensemble, élus et habitants, quoi faire de cette place ?

Le temps des plages

Nous réclamons depuis 2020 des tarifs de plage plus raisonnables car nous estimons que payer 12 € pour une famille de 2 jeunes enfants le week-end ou 16 € avec 2 ados est excessif et bien peu social, surtout par forte chaleur.

A minima, nous proposons que les tarifs réduits s'appliquent au moins jusqu'à 18 ans, aux étudiants et chômeurs. Et puisqu'on se plaint du trop-plein de voitures certains week-ends, instaurer un moitié prix pour ceux qui viennent en vélo. Cela pourrait même inciter certains à venir en train + vélo.

Concernant les horaires, les plages sont surveillées et payantes de 10h à 19h. Pourquoi une telle amplitude ? Réduire l'amplitude payante à 11h/18h, ou même 12h/18h comme au lac de St-Jean de Chevelu faciliterait une trempette matinale ou en fin de journée pour tous.

Retrouvez-nous sur : <http://www.novalaise-autrement.fr/>

** Lorsque la commune diffuse, sous forme physique ou numérique, des informations sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale pour chaque publication selon les modalités du règlement intérieur.*